

présenté le : _____ 1 / 12.000 Document graphique de zonage Vu pour être annexé à la délibération du _____
 arrêté le : _____ 1 / 2.500 Vue d'ensemble de la commune et zooms sur noyaux urbains Monsieur le Maire,
 approuvé le : _____ pour les diapos

Légende

- Bâtiments
- Parcelles
- Élément remarquable au titre de l'article L113-1 du Code de l'urbanisme**
- Alignedement d'arbres à créer
- Haie à créer ou compléter
- Élément remarquable au titre de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme**
- Alignedement d'arbres à protéger
- Haie remarquable à protéger
- Arbre remarquable
- ▨ Secteur remarquable
- Changement de destination au titre de l'article L151-11 du Code de l'urbanisme**
- ▨ Bâtiment agricole
- Élément remarquable au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme**
- Élément de paysage remarquable
- Immeuble remarquable
- Emplacement réservé au titre de l'article L151-41 du Code de l'urbanisme**
- ▨ Emplacement réservé

Plan 3 / 4

LEGENDE DES ZONES

- U
- Ue
- IAU
- A
- AENR
- N
- NC1
- NC2
- NENR
- NGV
- NLC
- NLpr1
- NS

Tableau des emplacements réservés

Numéro	Libellé	Surface (m²)	Bénéficiaire
ER 1	Alignedement D'arbres à Créer	411	Commune
ER 2	Entretien De La Noüe	1145	Commune
ER 3	Création D'un Cheminement Doux	353	Commune
ER 4	Création D'un Cheminement Doux	501	Commune
ER 5	Création D'un Cheminement Doux	237	Commune
ER 6	Création D'un Cheminement Doux	479	Commune
ER 7	Création D'une Aire De Couverture	4060	Commune
ER 8	Création Voie Publique	943	Commune



CHEZ BARRAS - Echelle 1/2500e

